

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20191024-109-19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/11/2019

**N° 109/19**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 octobre 2019
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 31 octobre 2019,

**Objet de la délibération :**

**ZA Amancey « Sous le Bois »  
vote du budget**

Nombre de membres)	
- En exercice :	99
- Présents titulaires	55
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	5
· Dont représenté(e)s	8
· Excusé(e)s :	12
· Non excusé(e)s :	19
- Votants	68

Résultat du vote	
- Pour :	68
- Contre :	
- Abstention :	

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

**SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf,

Le vingt-quatre octobre,

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'octobre.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice, M. Bole Léon quitte la séance à 21h30 (avant tous votes) et M. Bonnefoi Frédéric à 22h50.  
Mme Calvi Virginie à M. Chabod Gérard, Mme Chanudet Djamila à Mme Galmiche Christelle, Mme Petitot Marie-Jeanne à M. Pernin Daniel, M. Amiez Yves à M. Ducret Sylvain, Mme Bournez Estelle à Mme Groleau Colette, M. Chaussarot Michel à M. Fourquet Luc, M. Chatelain Claude à M. Dard Pierre, Mme Beaune Catherine à M. Bérion Dominique.
- Procuration** Mme Viprey Chantal par Mme Louis Nadia, M. Monnet Serge par M. Juste Hubert, M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Bergier Jean-Louis par M. Gosse Pascal, Mme Morel Nicole par M. Huot-Marchand Bernard
- Suppléé(e)s** Mmes Berger Danièle, Fietier Danièle, Magneron Monique, Faillet Bernadette, Kowal-Bondy Nathalie, Ms. Bole Léon à partir de 21h30, Guillaume Frédéric, Daudey Pierre, Maugain Romuald, Maire du Poset Thierry & Bourquin Michel
- Excusé(e)s** Mmes Muller Valérie, Faillet Maryse, Breuillot Christine, Leblanc-Vichard Françoise, Ragot Maryvonne & Boucon-Gallmard Sabine, Ms. Maurice Jacques, Percier Pascal, Porteret Jean-Claude, Bardey Philippe, Debray Michel, Edme Philippe, Pogliano Jean-Louis, Sage Jean-Luc, Laporte Jean, Petetin Yves, Bole Joel, Simon Gilles & Quété Gérard.
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Pierre Bruchon, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Par délibération du 29/05/19, le conseil communautaire a validé l'ouverture du budget annexe ZAE « Sous le Bois ».

M. Le Président présente aux délégués communautaires le projet du budget primitif de la ZA Amancey « Sous le Bois » qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
	211 050.00 €	211 050.00 €
Reprise du résultat		
<b>TOTAL</b>	<b>211 050.00 €</b>	<b>211 050.00 €</b>
SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
	218 175.00 €	218 175.00 €
Reprise du résultat		
<b>TOTAL</b>	<b>218 175.00 €</b>	<b>218 175.00 €</b>

Invité à se prononcer, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents, approuve le budget primitif 2019 de la ZA d'Amancey « Sous le Bois » en annexe.

Fait et délibéré en séance, le 24.10.19  
Communauté de Communes  
Loue Lison  
7, rue Edouard Bastide  
25290 ORIGNANS

Pour Extrait conforme,  
Jean-Claude GRENIER  
Président